



PIÈCES AUTO POUR LES PROFS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 12/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4489931	0165285			Zone Expedition : 03			5164238

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5164238 DU 12/04/2024 ** CG 177 DW COMMENTAIRE R.A. : CG 177 DW NUMERO DE COMMANDE : I:BOUGIE ALLUMAGE AM ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 83,93 INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE	NGK94103 E08A04	4,00	4	38,15	45,00	20,98	83,93

Total hors taxe		Montants TVA		Total TTC
PI : 83,93		acquittées sur les débits suivant autorisation de l'Administration		
MO : 0,00	83,93	(4) 20,000		100,72
DIV : 0,00		83,93		
		16,79		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4489931	0165285	5164238
Echéance le : 31/05/2024		
12/04/2024		100,72



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date d'émission de la facture, à l'exception des cas où le client est un professionnel en application de l'article L441-6 du Code de Commerce. Il est expressément convenu que le client s'engage à régler ses factures dans les délais indiqués et à ne pas opposer de litige ou de contestation à l'encontre de la facture émise.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre le client et le fournisseur, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.